



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 12/05/2022

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard
LECUILLER, Nicolas MAITRET

Absents : Mmes Marie BLONDEL, Aurélie MAYORA (excusée)

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 13 avril 2022

Approuvé à l'unanimité.

2) Pacte territorial

La communauté de communes voudrait que les communes approuvent ce pacte territorial du conseil départemental. En quelques mots, ce pacte territorial est une aide aux communes rurales pour des projets allant de 5000 € à 200 000 €. Cette aide sera sous forme de subvention à hauteur de 30 %. Il n'y a pas de cotisation. Le conseil départemental a prévu un budget de 36 millions d'euros sur la période de 2022 à 2027.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3) Travaux 2022

Suite aux réunions des commissions travaux et voiries, il a été décidé de faire les travaux des chemins et goudronnages. Le reste devrait se faire pour l'année prochaine. L'entreprise Mansanti est pressentie pour faire les travaux des chemins et goudronnages. La demande de subvention faite auprès de la communauté de communes a été refusée. B. LECUILLIER suggère de terminer les trottoirs côté impair sur la rue St Etienne cette année si possible. Le Maire ne s'y oppose pas si les capacités financières le permettent.

4) Poste rédacteur principal 1^{er} classe

Une grande discussion s'est tenue sur le principe du déroulé de carrière dans la fonction publique territoriale. Concrètement, c'est un avancement de grade pour la secrétaire.

5) Questions et informations diverses

Les élections législatives du 12 et 19 juin 2022, le conseil se concerte sur la tenue du bureau de vote. Un tableau sera proposé pour les deux périodes.

ADMR et SDIS : le dispositif de téléassistance de l'ADMR pour la relève de personne à domicile sera facturé par le SDIS. Pour ce genre d'opération, il est conseillé d'appeler le 15.

La chaudière de la mairie étant en panne, le choix est fait de contacter une autre société afin d'avoir un autre avis sur la probabilité d'une réparation ou pas.

Les trois fenêtres de l'appartement vont être changées prochainement.

La manifestation « Custom wine show » va être organisée le 18 juin prochain au domaine Bachelier. Une partie de la rue de la Genillotte va être bloquée.

Un rappel sur les horaires de travail qui sont effectuées par l'employé communal : il y a les horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 mars avec du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; les horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre avec du lundi au mercredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le jeudi de 7h15 à 11h45 et de 12h30 à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.